

Rapport au :
Report to:

Conseil de santé d'Ottawa
Ottawa Board of Health
3 novembre 2025/3 novembre 2025

et au Conseil
and Council
12 novembre 2025/12 novembre 2025

Submitted on 3 novembre 2025
Submitted on November 3, 2025

Soumis par
Submitted by
D'/Dr. Trevor Arnason, médecin-chef en santé publique/Medical Officer of Health

Personne-ressource
Contact Person
Mohammad Kibria, gestionnaire, Politique, Santé autochtone et Soutien à
l'Administration des Affaires/Manager, Policy, Indigenous Health and Business
Administration Support
Tél. : 613-806-7569, mohammad.kibria@ottawa.ca

Quartier : À L'ÉCHELLE DE LA
VILLE/CITY WIDE

Numéro de dossier : ACS2024-OPH-
BDS-0007

OBJET : Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa

SUBJECT: 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que, lors de la réunion du 3 novembre 2025, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

1. reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2026 pour le

Conseil de santé d'Ottawa; et

- 2. demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement de 2026 de la Ville d'Ottawa le 12 novembre 2025; et**
- 3. Demander à la province de l'Ontario de fournir un financement supplémentaire ponctuel de 450 000 \$ au cours de l'exercice afin de compenser la pression budgétaire de 2026 liée au programme obligatoire à frais partagés, découlant des rajustements au coût de la vie appliqués à la rémunération et aux avantages des employés.**
- 4. Demander à la province de l'Ontario de combler le déficit de financement provincial couvrant 75 % du budget à coûts partagés de l'OPH, en procédant à une révision de la formule de financement et en accordant des augmentations annuelles de 3 à 4 % du financement de base afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'exploitation liée aux ajustements du coût de la vie et aux avantages sociaux des employés; et**

Que, lors de la réunion du 1 décembre 2025, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

- 5. approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa;**
- 6. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 10 décembre 2025 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement de 2026 de la Ville d'Ottawa; et**
- 7. Sur approbation du projet de budget de fonctionnement 2026 du Conseil de santé d'Ottawa par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, demander au médecin hygiéniste en chef (ou à son délégué), au nom du Conseil de santé, de transmettre le Plan de services annuel 2026 et la soumission du budget au ministère de la Santé de l'Ontario (MSO) pour examen, conformément au budget de fonctionnement 2026 approuvé du Conseil de santé d'Ottawa.**

REPORT RECOMMENDATIONS

That, at its meeting of November 3, 2025, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

1. Receive and table the 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and
2. Direct staff to forward the 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on November 12, 2025, as part of City Council's tabling of the City of Ottawa 2026 Draft Operating Budget; and
3. Request the Province of Ontario to provide an additional one-time in-year funding of \$450,000 to address the 2026 budget pressure in the cost-shared mandatory program resulting from cost-of-living adjustments to employee compensation and benefits.
4. Request that the Province of Ontario address the provincial funding shortfall to cover 75% of OPH's cost-shared budget by implementing a funding formula review and providing annual base funding increases of 3–4% to align with rising operating costs driven by cost-of-living adjustments and employee benefits; and

That, at its meeting of December 1, 2025, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

5. Approve the 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;
6. Upon the Board of Health's approval of the 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on December 10, 2025, as part of City Council's approval of the City of Ottawa 2026 Draft Operating budget; and
7. Upon approval of the 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2026 Annual Service Plan and Budget Submission to the Ontario Ministry of Health (MOH) for consideration based on the approved 2026 Operating Budget for the Ottawa Board of Health.

CONTEXTE

Contexte économique et budgétaire pour la planification du budget 2026 de SPO

Santé publique d'Ottawa (SPO) prépare son budget de 2026 dans un contexte fiscal et économique difficile, marqué par un ralentissement de l'économie nationale et provinciale, des pressions inflationnistes et une poursuite des mesures de rigueur budgétaire tant au niveau municipal que provincial. Le rapport sur les orientations budgétaires 2026 de la Ville d'Ottawa souligne la capacité financière limitée pour de nouveaux investissements. Il fixe une augmentation maximale de 3,75 % de l'impôt municipal global et demande aux services municipaux d'identifier des gains d'efficacité supplémentaires afin de préserver l'abordabilité des services. La Ville continue de faire face à des pressions budgétaires structurelles découlant de l'inflation, du vieillissement des infrastructures, des défis liés à l'abordabilité du logement et des déficits du transport en commun, ce qui limite sa capacité à accroître ses contributions à des programmes tels que la santé publique.

À l'échelle provinciale, le budget 2025 de l'Ontario a accordé la priorité aux hôpitaux, aux soins de longue durée et à la stabilisation des services de santé mentale, sans toutefois confirmer de nouveaux investissements dans le domaine de la santé publique. Le ministère de la Santé n'a pas respecté l'échéance promise de 2025 pour la publication des résultats de sa formule de financement actualisée en matière de santé publique. Cette révision était pourtant attendue afin de corriger les inégalités de longue date entre les bureaux de santé, notamment ceux qui reçoivent moins que la part provinciale de 75 % des coûts. Parallèlement, l'augmentation annuelle de 1 % du financement provincial des programmes à frais partagés demeure nettement inférieure à la hausse du coût de la vie et aux pressions inflationnistes. Cette situation oblige les bureaux de santé publique, comme SPO, à gérer des déficits de financement structurels de plus en plus importants.

Pour maintenir les programmes et services actuels, SPO fait face à une pression budgétaire de **3,99 millions de dollars** en 2026, principalement attribuable aux ajustements au coût de la vie sur la rémunération et les avantages sociaux du personnel, ainsi qu'à la poursuite des déficits annuels découlant de hausses provinciales insuffisantes du financement annuel.

Le budget 2026 de SPO est préparé conformément aux directives provinciales sur la croissance des revenus pour 2026 et à l'orientation budgétaire de la Ville d'Ottawa :

- une augmentation des recettes de 403 000 \$, reflétant une hausse de 1 % de la contribution du ministère de la Santé au financement de base pour 2025 des programmes obligatoires à frais partagés;
- une augmentation nette de 1 335 000 \$ financée par la Ville d'Ottawa, conformément à la directive du Conseil municipal visant à fonder le budget préliminaire de fonctionnement de Santé publique Ottawa sur une hausse de 2,9 % du prélèvement fiscal municipal destiné au financement de la santé publique, ainsi que sur des revenus de croissance d'évaluation de 1,6 % provenant de nouvelles propriétés.

Priorités budgétaires de Santé publique Ottawa (SPO) pour 2026

Santé publique Ottawa (SPO) soumet son budget de fonctionnement pour 2026 tout en examinant la nouvelle ébauche des Normes de santé publique de l'Ontario révisées, dont la version finale est attendue en janvier 2026. Durant cette période de transition, la priorité budgétaire de SPO demeure axée sur le maintien des services essentiels de santé publique et la protection de la santé de la population d'Ottawa grâce à l'utilisation la plus efficace des ressources disponibles, tout en adaptant les programmes afin de les harmoniser avec les futures normes et de composer avec un contexte budgétaire difficile.

Le budget de fonctionnement de 2026 appuie les programmes et les services qui visent à :

- répondre aux besoins les plus pressants de la population en matière de santé, notamment :
 - la croissance et le développement sains;
 - la gestion des cas de maladies infectieuses et des contacts;
 - l'hygiène du milieu et la prévention et contrôle des infections;
 - la prévention des maladies chroniques et bien-être (y compris la vaccination, la santé buccodentaire, la santé sexuelle, la santé mentale et la toxicomanie);
 - la surveillance de la santé et préparation et intervention en cas d'urgence;
- faire progresser les buts et objectifs stratégiques de SPO pour 2023-2027;

- harmoniser avec les priorités du mandat du Conseil municipal d'Ottawa.

SPO continue d'accorder la priorité à l'équité en santé, à la diversité, à l'inclusion et au bien-être des peuples autochtones, y compris les communautés inuites, métisses et des Premières Nations, en mettant l'accent sur les populations autochtones urbaines. Le budget de 2026 permettra les ajustements nécessaires pour s'aligner sur les normes révisées de santé publique de l'Ontario (SPO) et visera à assurer la conformité dans la mesure où les ressources disponibles le permettent.

ANALYSE

En 2026, SPO fait face à des pressions budgétaires de 3,99 millions de dollars principalement en raison de ce qui suit :

- Augmentation annuelle des coûts de rémunération en raison des ajustements au coût de la vie pour les salaires et avantages sociaux du personnel : 3 167 000 \$
- Augmentation ponctuelle du budget non lié à la rémunération pour appuyer l'expansion d'une plateforme de santé numérique infonuagique — un système de dossier médical électronique (DME) doté d'outils intégrés de gestion de la pratique — améliorant la prestation des services de santé publique et la participation des patients : 330 000 \$
- Annulation du financement temporaire d'atténuation reçu de la Ville d'Ottawa en 2025 : 450 000 \$

Le **budget de fonctionnement brut** de SPO pour 2026 est de **88,5 millions de dollars**, avec 511,11 postes équivalents temps plein (ETP), le niveau d'ETP demeurant le même depuis 2021.

Le budget de fonctionnement brut pour 2026 **est supérieur de 2,4 millions de dollars à celui de 2025**. Malgré des pressions budgétaires croissantes, l'augmentation nette est atténuée par une réduction de 537 000 \$ du budget de rémunération grâce à un ajustement supplémentaire lié aux postes vacants, une réduction de 365 000 \$ des dépenses non salariales grâce à des gains d'efficacité, ainsi que le retrait d'une contribution de 200 000 \$ aux réserves.

Dépenses de fonctionnement 2026 :

Dépenses par programme	Dépenses brutes	Variation en dollars du budget de 2025
Programmes essentiels à frais partagés – financés à 58 % par le ministère de la Santé et à 42 % par la Ville d’Ottawa	72 937 000 \$	2 511 000 \$
Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés – entièrement financé (100 %) par le ministère de la Santé	3 259 000 \$	0 \$
Programme Bébé en santé, enfants en santé – entièrement financé par le ministère des Services à l’enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC)	5 465 000 \$	0 \$
Programmes municipaux - entièrement financés (100 %) par la Ville d’Ottawa <ul style="list-style-type: none"> • Programme dentaire pour les clients du programme Ontario au travail • Sensibilisation en milieu scolaire en matière de santé mentale et de toxicomanie • Sensibilisation communautaire pour la réduction des méfaits • Santé mentale • Traumatisme crânien 	4 936 000 \$	(73 000) \$
Programmes divers : <ul style="list-style-type: none"> • Programme Santé publique autochtone – entièrement financé (100 %) par le ministère de la Santé • Programme VIH/SIDA – entièrement financé (100 %) par le ministère de la Santé • Programme communautaire de ramassage des aiguilles – entièrement financé (100 %) par le ministère du Solliciteur général 	1 892 000 \$	0 \$

Dépenses par programme	Dépenses brutes	Variation en dollars du budget de 2025
<ul style="list-style-type: none"> Couverture vaccinale des enfants (initiative Enfants avant tout) – entièrement financé (100 %) par un transfert de fonds du CHEO 		
Total des dépenses	88 488 000 \$	2 438 000 \$

Recouvrements et affectations de 2026 :

Les recouvrements et les affectations sont un type d'entrées de fonds qui aident à compenser les dépenses du programme, bien qu'ils ne soient pas classés comme des revenus dans le budget de la Ville. Ils comprennent les transferts d'autres services de la Ville par l'entremise du financement provincial partagé (p. ex., le financement du ministère du Solliciteur général pour le Programme de récupération des seringues) et les remboursements pour les services dentaires fournis aux clients admissibles au programme Ontario au travail. SPO prévoit **des recouvrements et des affectations de 2 692 000 \$** qui compenseront les dépenses de fonctionnement de 2026 :

- Frais de soins dentaires : (1 825 000) \$
- Frais de prothèses dentaires : (305 000) \$
- Financement du Solliciteur général pour le programme de récupération d'aiguilles : (510 000) \$
- Divers : (52 000) \$

Estimations des recettes pour 2026 :

Recettes par sources et types	Estimations pour 2026
Ministère de la Santé - Programmes à frais partagés	(40 777 000) \$
Ministère de la Santé - Rémunération des MH/MHA	(377 000) \$
Ministère de la Santé - Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés	(3 259 000) \$

Ministère de la Santé - Santé publique autochtone	(297 500) \$
Ministère de la Santé - VIH/SIDA	(184 000) \$
Ministère de la Santé - Prévoir un financement ponctuel en cours d'année pour soutenir les pressions budgétaires dans le programme obligatoire à frais partagés	(450 000) \$
ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC) - Bébés en santé, enfants en santé	(5 464 000) \$
Total des recettes estimées de la province	(50 808 000) \$
Recettes provenant des frais et services :	
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de fonds du CHEO (Enfants avant tout) • Facturation de l'Assurance-santé de l'Ontario pour les consultations à la clinique de santé-sexualité • Remboursement de l'administration de vaccins • Remboursement des frais de soins dentaires • Inspection en santé publique 	(1 892 000) \$
Retrait du Fonds de réserve des STI de SPO - Fonds propre	(605 000) \$
Transfert des partenaires	(370 000) \$
Total des recettes estimées	(53 675 000) \$

Besoins nets :

Les besoins nets sont entièrement financés (100 %) par la Ville d'Ottawa.

Total des dépenses brutes – Total des recouvrements et des affectations - Total des recettes estimées = Besoins nets

88 488 000 \$ – 2 692 000 \$ - 53 675 000 \$ = 32 121 000 \$

En 2026, les besoins nets sont de **1 335 000 \$ supérieurs à l'affectation de financement de la Ville pour 2025**, ce qui représente une augmentation de **4,3 %** du financement de la Ville par rapport à 2025.

Maintien des services malgré les déficits de financement structurel :

Pour gérer les pressions du budget de fonctionnement de 2026, SPO met en œuvre des mesures temporaires, notamment l'augmentation du taux de postes vacants (de 3,9 % à 4,5 %), l'identification de gains d'efficacité dans le budget non lié à la rémunération et des retraits supplémentaires des fonds de réserve des STI de SPO. Malgré ces efforts, SPO a besoin d'un financement provincial supplémentaire de 450 000 \$ au cours de l'exercice afin d'assurer le maintien des programmes et services obligatoires.

Cependant, SPO demeure confrontée à un déséquilibre structurel entre la croissance continue des coûts de fonctionnement et la stagnation relative des recettes provinciales, ce qui se traduit par des déficits annuels récurrents. Par exemple, le financement provincial des programmes obligatoires à frais partagés n'a augmenté que de 1 % par année — bien en deçà de la croissance de 34 % des coûts de fonctionnement nécessaire pour maintenir les services existants. Cette augmentation annuelle de 1 %, mise en place en 2024, est venue remplacer une période prolongée de gel des hausses de financement provinciales des années précédentes.

L'écart persistant entre les coûts et le financement continue de générer des déficits, même en l'absence d'expansion des programmes. À l'heure actuelle, le ministère de la Santé ne finance que 58 % du budget des programmes obligatoires à frais partagés — bien en deçà de l'engagement provincial de 75 %. Comme l'indiquent le plan de services annuel et la présentation budgétaire 2025 de SPO, ce manque à gagner représente un déficit cumulatif de 12 millions de dollars, lequel devrait continuer de croître en 2026.

Une analyse détaillée des pressions budgétaires de Santé publique Ottawa — tant pour le maintien des niveaux de service actuels que pour l'expansion des programmes en réponse aux besoins émergents — est présentée dans le rapport intitulé *Planification et considérations budgétaires de 2026 pour Santé publique Ottawa*, soumis au Conseil de santé en septembre 2025.

En août 2023, le ministère de la Santé a annoncé son plan visant à renforcer le secteur de la santé publique en reconnaissant les inégalités en matière de financement entre plusieurs bureaux de santé publique — notamment SPO — **qui reçoivent moins de**

75 % de financement provincial pour les programmes obligatoires à frais partagés. Le ministère s'est engagé à corriger ces disparités par le biais d'un examen de la formule provinciale de financement. SPO prévoit que les résultats de cet examen provincial — initialement attendus au printemps 2025 — contribueront à corriger le déficit structurel de financement et à soutenir un modèle de financement juste et équitable pour l'ensemble des bureaux de santé publique de l'Ontario.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

CONSULTATION

Les commentaires du personnel et des partenaires de SPO ont été intégrés aux priorités concernant l'utilisation des ressources afin de promouvoir la santé de la population en 2026.

À la suite du dépôt du Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa à la réunion du Conseil de santé du 3 novembre 2025, le rapport budgétaire sera déposé à la réunion du Conseil municipal du 12 novembre 2025. Le Conseil examinera le budget afin de pouvoir l'approuver à la réunion suivante du 1^{er} décembre 2025 et le soumettre au Conseil le 10 décembre 2025 dans le cadre du processus budgétaire de 2026.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous, et des renseignements supplémentaires sur le processus de consultation communautaire de la Ville sont disponibles sur Ottawa.ca.

Tableau 1 : Processus d'examen du budget du Conseil de santé

Processus budgétaire	Dates
Dépôt du Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa et présentation à la réunion du Conseil de santé.	3 novembre 2025

Processus budgétaire	Dates
Diffusion à grande échelle du budget préliminaire par le Web et les médias sociaux et possibilité de fournir des commentaires directement ou en ligne	3 novembre au 1 ^{er} décembre 2025
Dépôt du Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa, y compris des budgets des conseils et des directions générales de la Ville	12 novembre 2025
Délégations publiques et approbation du budget de fonctionnement pour 2025 pour le Conseil de santé	1 ^{er} décembre 2025
Approbation finale des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de la Ville pour 2026 par le Conseil municipal d'Ottawa, y compris des budgets des conseils et des directions générales de la Ville	10 décembre 2025

Les résidents peuvent faire part de leurs commentaires sur le budget préliminaire en envoyant un courriel à l'adresse suivante budgetsante@ottawa.ca, ou en appelant la Ligne info-santé publique Ottawa au 613-580-6744, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à soumettre des propositions écrites au Conseil de santé avant sa réunion du 1^{er} décembre 2025 ou à s'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Conseil le 1^{er} décembre 2025. Les inscriptions doivent être reçues par le secrétariat du Conseil de santé (casey.whiticar@ottawa.ca) avant midi le jour de la réunion.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'obstacle juridique qui empêche la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a aucune répercussion sur la gestion des risques relativement à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas de répercussions sur l'accessibilité liées à ce rapport.

DOCUMENTS À L'APPUI

DOCUMENT 1 – Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa – Français

DOCUMENT 1 – 2026 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

MESURES À PRENDRE

Le Conseil de santé d'Ottawa examinera le Budget préliminaire de fonctionnement pour 2026 pour le Conseil de santé d'Ottawa en vue de son approbation lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2025. Le personnel transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa à des fins d'examen dans le cadre du processus budgétaire de 2026 du Conseil municipal, ainsi qu'au ministère de la Santé à des fins d'examen dans le cadre du plan de services annuel et de la présentation budgétaire.